



RÉGION ACADÉMIQUE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Jeudi 29 novembre 2018

Communiqué du rectorat Ouverture des écoles et établissements scolaires le vendredi 30 novembre 2018

La reprise des classes a été effective aujourd'hui dans 117 collèges et lycées sur les 132 que compte l'académie. Seuls 15 établissements n'ont pu ouvrir pour accueillir les élèves. Les écoles de Saint-Denis ont accueilli 65 % des élèves et 80 % des enseignants. Celles de Sainte-Rose ont accueilli 40 % des élèves et 80 % des enseignants.

Le rectorat informe les familles et les personnels des modalités retenues pour le vendredi 30 novembre 2018 :

Premier degré

En accord avec les maires, les écoles publiques et privées sous contrat des communes des Avirons, de Cilaos, de l'Entre-Deux, de l'Étang-Salé, de Petite-Île, du Port, de la Possession, de Saint-Denis, de Saint-Louis, Saint-Pierre, Sainte-Rose seront ouvertes.

Second degré

Les collèges et lycées publics et privés sous contrat de l'académie accueilleront les personnels et les élèves. Les familles seront informées directement par chaque établissement des modalités d'ouverture et des dispositions prises pour la restauration scolaire.

Les déplacements vers les écoles et les établissements devront tenir compte des difficultés de circulation et des consignes de sécurité du Préfet.

Des informations complémentaires seront communiquées en fonction de l'évolution de la situation.

Contact Presse

Service Communication du rectorat
Tél. : 0262 48 14 43 – GSM : 0692 42 42 68
ce.communication@ac-reunion.fr

**POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE**